Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Grand Delta Habitat, 215M€ pour upgrader son parc



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

La Banque des territoires vient de prêter 215M€ à Grand Delta Habitat. L'argent sera dévolu à la réhabilitation, à l'amélioration des performances énergétiques de 800 logements et aux 1 800 nouvelles constructions du parc du bailleur social privé.

Fin janvier, Michel Gontard, président de la plus importante coopérative HLM de France avait déjà porté à 18M€ au lieu de 15, l'enveloppe dédiée à la réhabilitation des logements. Objectif ? Devancer l'Etat puisque l'Assemblée Nationale débat, actuellement, sur la Loi Climat et s'inquiète qu'au niveau national, 7% du parc social est qualifié de 'passoire énergétique'. Le Gouvernement a donc demandé à ce que, d'ici 2027, les logements sociaux sortent des étiquettes E,F et G. De fait, Grand Delta Habitat avait anticipé la manœuvre s' engageant auparavant à ce que les opérations neuves soient classées en A et B et que la moitié des logements existants, dans les cinq prochaines années, n'excèdent pas la mention C et l'autre moitié D. Le diagnostic des résidences de Grand Delta Habitat avait été fait en ce sens. Verdict ? 47% d'entre-elles oscillent entre A, B et C ; 38% en D et 13,5% en E, F et G. « En 2025, 70% du patrimoine devra être noté en A, B et C et 30% en D », a assuré Michel Gontard.

Ils ont dit

Richard Curnier, directeur régional de la Banque des territoires, Région Sud.
«Nous signons un accord global de financement, portant sur 215M€, sur les opérations lancées par Grand delta Habitat sur la période 2021-2022. Cet argent sera dévolu à la construction de 1 800 logements et la réhabilitation de 800 logements. Nous accompagnons Grand Delta Habitat qui est un des bailleurs les plus dynamiques de la région et un important acteur de la relance, particulièrement dans le contexte que l'on connaît aujourd'hui. La Banque des territoires, au niveau national, a lancé un plan de relance de 26 milliards à destination de l'industrie, du commerce, du très haut débit, de la transition écologique et énergétique, le logement étant un des axes importants du développement économique.»

Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat
«Cette convention représente la confiance de la Banque des territoires qui nous accompagne depuis les origines de ce qu'était Vaucluse logement et désormais Grand Delta Habitat. Nous devons, à ce partenaire financier, une partie importante de notre capacité de nous investir dans la mission : construire et mettre à disposition du logement, puis devenir aménageur, et de 'spécialiste' en économie d'énergie pour minorer les charges des locataires. La Banque des territoire nous a accompagnés dans la constructions des premiers bâtiments à énergie positive (Jonquières) et, notamment, sur l'opération Seul sur Mars avec six constructions innovantes actuellement en cours de construction à l'Isle-sur-la-Sorgue.»

La Loi Climat, un défi à relever ensemble
«Lors de notre dernier Conseil d'administration j'ai proposé, alors que la Loi 'Climat et résilience', est actuellement en débat à l'Assemblée Nationale de 'décarboner' notre activité en veillant à la réduction de la consommation d'énergies primaires émettrices de gaz à effet de serre. Nous avons entériné cette délibération qui sera un défi à relever pour nos équipes. La réussite de ce challenge fera de nous le 1er bailleur social expert en ce domaine en lien avec les communes partenaires, cela n'aurait pas été possible sans l'accompagnement de la Banque des territoires.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Xavier Sordelet, directeur général de Grand Delta Habitat
« Notre Plan stratégique et patrimonial (PSP) détient tous les détails de ce qui sera fait : améliorations, réhabilitations thermiques, ventes à nos locataires, démolitions dans le cadre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). Le montage des dossiers est en cours. Cette année, sont dores et déjà progammées des réhabilitations à Apt, Berre l'Etang, à Avignon et Montfavet. Objectif ? Atteindre l'étiquette C, notamment par la mise en place d'une isolation par l'extérieur. »

Standard & Poors
Si la Banque des territoires prête si volontiers à Grand delta Habitat ça n'est pas par hasard mais aussi, grâce aux excellentes notes obtenues. En effet, l'agence de notation Standard & Poors qui a inspecté les finances de la coopérative lui a attribué un A+ pour les choix de ses financements à long terme et A1 pour ses emprunts à court terme, distinguant ainsi la gestion de GDH : « pour une gestion financière sophistiquée et prudente' ; 'un plan stratégique clairement présenté' ; ' des travaux de rénovation réguliers et l'acquisition de logements neufs sur des marchés immobiliers en tension', comme le littoral méditerranée et les environs des villes de Marseille et Nice. Enfin, « des résultats financiers robustes et un excédent brut d'exploitation (EBE) qui devrait s'élever à plus de 38% en moyenne entre 2020 – 2022 », conclut Standard & Poors.

TPE : le fonds de soutien de la Région Sud est accessible en ligne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Créé par la Région Sud et la Banque des Territoires qui ont débloqué 37 M€, le fonds Covid-résistance est désormais accessible en ligne.

Pour rappel, ce fonds destiné à soutenir les entreprises et associations de moins de 20 salariés dont le siège social est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fonds prend la forme d'un prêt à taux zéro compris entre 3 000 € et 10 000 €, sans garantie personnelle, et avec un différé d'amortissement de 18 mois. Pour y être éligible, l'entreprise doit connaître une baisse d'activité d'au moins 30 % ou des besoins de trésorerie impactant sa viabilité liés à la crise sanitaire et aux mesures de fermeture administrative et/ou de confinement.

Renseignements et dépôt des dossiers ici

Le réseau Initiative à la manœuvre en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Dans le département, la plateforme 'Initiative terres de Vaucluse' a été chargée par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'instruire sur son territoire d'intervention les demandes de prêts du dispositif Covid-Résistance mis en place afin de soutenir les entreprises locales affaiblies par la baisse ou l'arrêt de leur activité.

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié la gestion du fonds 'Covid-Résistance', et l'instruction des demandes de prêts, au réseau Initiative. Dans le département, c'est donc la plateforme Initiative terres de Vaucluse qui aura la charge d'accompagner les entreprises sur son territoire d'intervention qui comprend les agglomérations du Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse ainsi que des communautés de Communes Pays réuni d'Orange, Sorgues du Comtat (pour les villes de Sorgues et Bédarrides), Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Pays d'Apt Luberon.

Qu'est-ce que le prêt Covid-Résistance ?

Lancé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Banque des Territoires et l'aide des collectivités qui ont décidé de l'abonder, le fonds 'Covid-Résistance' est doté de 37 M€. Ce dispositif s'adressent à toutes les entreprises ou associations (hors secteur agricole parce-que dispositif spécifique*) qui comptent moins de 20 salariés et dont le siège social est situé en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises sollicitant un prêt, devront attester être à jour de leur situation fiscale et sociale, ne pas être interdit bancaire ou faire l'objet d'une procédure judiciaire. Enfin, elles devront justifier d'une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 30 %, ou d'un besoin de trésorerie lié à la crise et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

impactant sa viabilité et avoir mobilisé en amont les différents dispositifs de soutien en place (report des charges sociales, fiscales…). Le prêt à l'entreprise est consenti à taux zéro, sans garantie personnelle du dirigeant et dont le montant est compris entre 3 000 € et 10 000 €. Il sera remboursable sur 5 ans maximum et avec un différé d'amortissement de 18 mois maximum.

Comment déposer une demande de prêt Covid-Résistance ?

Afin de simplifier les démarches des entrepreneurs, un site internet dédié à la réception des demandes de prêt Covid-Résistance est ouvert. Tout entrepreneur concerné pourra ainsi déposer sa demande motivée, accompagnée des éléments justifiant de son besoin. À tout moment sur le portail, le chef d'entreprise pourra solliciter l'appui d'une structure d'accompagnement référencée par la Région, qui pourra l'aider à compléter son dossier.

Les dirigeants seront entendus par les membres des commissions afin d'appréhender avec justesse leurs besoins, leurs capacités de rebond et leur accorder l'aide financière leur permettant de résister face à la crise. Les prêts Covid-Résistance attribués, pourront être versés au bénéficiaire à compter de début mai.

Pour tous renseignements complémentaires sur https://ttpe.initiative-sud.com/ ou auprès :

- **Le Pontet Avignon Orange Sorgues :** contact@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 90 14 91 91

- **Cavaillon/l'Isle –sur-la-Sorgue :** accueil@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 90 78 19 61

- **Apt :** Audrey.ferrer@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 65 30 00 21

**Le Fonds d'Urgence d'Avance et de Trésorerie pour l'Agriculture (FUATA) doté à ce jour de 4 000 000€ par la région se mettra en place à partir du 4 mai pour information :*

https://fuata.initiative-sud.com